

**COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 09 décembre 2020**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal : 11  
- en exercice : 11  
- qui ont pris part à la séance : 11  
- votants 11

Date de convocation : 03/12//2020

Date d'affichage : 03/12/2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, pour raison sanitaire à huis clos, voté à l'unanimité en début de séance, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le neuf décembre deux mil vingt à 18 h 30.

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte  
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien –COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : Délivrance en nature d'une coupe. Conditions de l'affouage**

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a délibéré favorablement pour :

**- la délivrance de la coupe dans la parcelle n°3 (partie n°2) de la forêt**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, décide pour l'exercice 2021 :

- d'affecter au partage en nature entre les bénéficiaires de l'affouage pour la satisfaction de leurs besoins ruraux ou domestiques de la(les) coupe(s) en question

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article L 145.1 du code forestier, le conseil municipal décide :

1° - d'effectuer le partage :

\* par tête d'habitant

2° - que l'exploitation de la coupe sera réalisée :

par les bénéficiaires de l'affouage **sous la garantie de trois habitants solvables** choisis par le conseil municipal, à savoir :

**Monsieur Florian BRACHET,**  
**Monsieur Gérard CHARRAS,**  
**Monsieur Aurélien CHARPENEL**

soumis solidairement à la responsabilité prévue à l'article L 138.12 du code forestier.

3° - que le délai d'exploitation est fixé au **31 décembre 2022.**

.../...

**DM n°49-2020**

Envoyé en préfecture le 11/12/2020

Reçu en préfecture le 11/12/2020

Affiché le 11/12/2020

**SLOW**

ID : 026-212602510-20201209-49\_2020-DE

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 09 décembre 2020**

**4° - qu'au terme de ce délai, il pourra être procédé à la déchéance des affouagistes qui n'auraient pas terminé l'exploitation de leur lot.**

Et ont les membres présents signé au registre  
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



**Le Maire,  
Jean-Bernard CHARPENEL**